

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 30 mai 2022

DELIBERATION N° 2022-10

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE SAONE-DOUBS**

- Partenariat ADEME : Fonds Tourisme Durable -

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 30 mai à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, Monsieur Fabien SUDRY, Préfet de Région Bourgogne-Franche-Comté et Préfet de Côte-d'Or et Monsieur Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs sont excusés.

Membres titulaires : 58
Quorum : 30
Membres présents : 37
Membres excusés : 21

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de

MEMBRES TITULAIRES

Présents :

ALEZ MARTIN	Ange
BALLEVRE	Stéphane
BAUDIN	Christine Noëlle
BERGELIN	Xavier
CAMPENET	Marie-Céline
CARTIER	Anne-Céline
CHAMBRE	Fabrice
COSTA	Ana Maria
COUESMES	Serge
COURTOY	Jean-François
DEVAUX	Martial
DUCRET	Olivier
DUPUIS	Sophie
FAIVRE	Jérôme

FEUVRIER	Emilie
FLEURY-MATHIEU	Céline
FOURNIER	Dimitri
FRIQUET	Franck
GAUTHIER	Bénédicte
GIRARDOT	Vincent
GROSPERRIN	François
GUERDER	Philippe
GUILLAUME	Nicolas
HUGUENIN	Pascal
LEJEUNE	Eric
MAILLARD	Laurent
MARCONOT	Claude
MERCIER	Anne-Laure
MICHEL	Carole
MILLERET	Denis
MORGADINHO	Marie-Manuela
PETAMENT	Thierry
QUIVOGNE	Jean-Luc
ROUGET	Catherine
ROY	Alain
SAUGIER	David
TOURNIER	Damien

Excusés :

BISIAUX	Thierry
BOUCHER	Eric
BURIEZ	Christian-Thomas
CLEMENT	Pierre-Antoine
CURTIT	Gilles
FERRARI	Pascal
GELE	Jocelyn
GRESSET	Corinne
GUTEHRLE	Thierry
HATTON	David
JACQUIN	Christophe
JEANMART	Thierry
LEFEBVRE	Jean Charles
MARONNE	Lydie
MASSARD	Anne
PIRALLA	Catherine
RICHARD	Sylvie
SALVADOR	Damien
SIFFERLIN	Laurent
SANDRI	Sophie
TENERAND	Sophie

Exposé des motifs :

Les CCI de Bourgogne Franche-Comté se sont fixées comme orientations stratégiques d'accompagner à la performance énergétique et à la transition écologique les entreprises de leur territoire, y compris les entreprises du tourisme.

Avec l'appui de l'ADEME et de la Région Bourgogne Franche-Comté, les CCI proposent des accompagnements spécifiques - et notamment aux restaurants et aux hébergements touristiques - afin de les aider à réaliser des économies d'énergie, lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser leur ancrage territorial, promouvoir les achats responsables et les circuits courts.

En janvier 2021, la CCI du Doubs, alors mobilisée auprès des professionnels du tourisme sur le développement durable depuis plus de 10 ans, a souhaité conforter son appui aux entreprises locales sur cette thématique en répondant à l'Appel à Manifestation de l'ADEME « Fonds Tourisme Durable »

Sa candidature ayant été retenue, la CCI du Doubs s'est engagée aux côtés de l'ADEME, à compter de mars 2021, pour une année, en mettant à disposition les expertises de ses conseillers Tourisme et Environnement pour accélérer la transition écologique des restaurateurs et hébergeurs du Doubs. 12 établissements ont été diagnostiqués et accompagnés sur le Doubs.

Suite à la création de la nouvelle CCI Saône-Doubs, un déploiement du dispositif sur le département de Haute-Saône a été proposé à l'ADEME en mars dernier, qui l'a accepté.

15 accompagnements supplémentaires pour atteindre l'objectif de 27 entreprises accompagnées sur 2021-2022 ont été proposés, en sollicitant un financement complémentaire de 18.000 € correspondant à des dépenses de personnel.

La CCI Saône-Doubs apportera 5.970 € en autofinancement de l'action menée.

Délibération :

L'Assemblée générale de la CCI Saône-Doubs :

- Autorise la CCI Saône-Doubs à s'engager dans la continuité de cette action partenariale avec l'ADEME, sur les 2 départements, en y apportant un autofinancement à hauteur de 5.970 €
- Autorise le Président de la CCI Saône-Doubs à signer l'avenant au contrat initial signé avec l'ADEME relatif au Fonds Tourisme Durable.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants :	37
- Voix pour :	37
- Voix contre :	00
- Abstentions :	00

Cette délibération « Partenariat ADEME : Fonds Tourisme Durable » est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à BESANCON, le 30 mai 2022

**Jean-Luc QUIVOGNE,
Président CCI Saône-Doubs**



